



Conseil économique et social

Distr. générale
3 novembre 2015
Français
Original : anglais

Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Point 7 b) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies
au service de la coopération internationale pour le
développement : rapports des Conseils d'administration
du Programme des Nations Unies pour le développement,
du Fonds des Nations Unies pour la population et du
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui
aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance,
de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes et du Programme
alimentaire mondial**

Rapports du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur les travaux de ses première et deuxième sessions ordinaires et de sa session annuelle de 2015

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale et à la résolution 2011/5 du Conseil économique et social, le Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) transmet au Conseil, pour examen lors du débat consacré aux activités opérationnelles de sa session de 2016, les rapports sur les travaux de ses première et deuxième sessions ordinaires (UNW/2015/3 et UNW/2015/12) et de sa session annuelle (UNW/2015/7) de 2015, ainsi que le texte des décisions qu'il a adoptées à ses sessions de 2015 (UNW/2015/11).

